



Tutorat - Secteurs verts

Langues - Pédagogie | Nature - Jardins

Tutorat

Durée

1 jour

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Attestation

Pratique en entreprise / Alternance

Non

Métier en pénurie / Fonction critique

Non

Vous êtes identifié / identifiée comme personne de référence à chaque fois qu'un nouveau collaborateur rejoint votre entreprise ? Vous souhaitez apprendre à mieux accompagner différents stagiaires et apprentis qui viennent se former à vos côtés ? Alors cette formation au tutorat dédiée aux secteurs verts devrait vous apprendre à accompagner vos pousses !

Les formations au tutorat permettent d'outiller les patrons, patronnes, collaborateurs ou collaboratrices d'entreprises afin d'**accueillir, d'intégrer et de transmettre les compétences** de la meilleure manière aux stagiaires, apprentis et apprenties et/ou nouveaux collègues.

Cette formation s'adresse aux chefs d'entreprises et collaborateurs des **secteurs verts**. Grâce à une collaboration entre l'IFAPME et la Mission Wallonne des Secteurs Verts (<https://secteursverts.be/>), le fond de formation du secteur vert.

Cette formation se démarque de la formation au tutorat classique : **outils, vidéos et supports spécifiques au secteur**. Afin de permettre des échanges uniquement liés aux expériences rencontrées dans ces métiers, cette formation s'adresse aux **membres des CP 132/144/145**.

Au cours de cette courte formation, vous apprendrez les différentes techniques pour encadrer un collaborateur/apprenant ou une collaboratrice/apprenante dans les



conditions :

Accompagner : vous apprenez à accueillir un nouvel apprenant, un nouveau collègue ou un nouveau stagiaire, à l'intégrer dans l'équipe et dans l'entreprise. Vous (re)découvrez les techniques nécessaires pour communiquer et collaborer efficacement avec le tutoré, pour le motiver dans son apprentissage professionnel.

Assurer la formation : vous apprenez à préciser les objectifs du plan de formation et à l'opérationnaliser en fonction de votre contexte professionnel. Vous développez les techniques nécessaires pour transmettre des consignes, pour faire exercer les tâches de plus en plus complexes en vue d'atteindre une plus grande autonomie.

Assurer l'évaluation et le suivi : vous découvrez les différentes techniques pour donner régulièrement des feedbacks constructifs, pour mener des entretiens, pour évaluer les apprentissages, pour évoluer d'une transmission d'informations à un changement durable de comportement.

Alors si vous souhaitez former et encadrer vos futurs collaborateurs de la meilleure des manières, contactez l'un des Centres IFAPME qui propose cette formation afin de vous inscrire !

Cette formation est organisée en collaboration avec la [Mission Wallonne des Secteurs Verts \(https://secteursverts.be/\)](https://secteursverts.be/).



**Mission Wallonne
des Secteurs Verts**
Formation et sécurité pour les secteurs verts

[\(https://secteursverts.be/\)](https://secteursverts.be/)

Point(s) fort(s)

Formation gratuite Spécialisation sectorielle Optimise votre accompagnement Partenariat avec la Mission Wallonne des Secteurs Verts

Conditions d'accès

Faire partie d'un des métiers repris dans les CP 132/144/145

Programme

Identifier leurs propres motivations

Transmettre des compétences

Evaluer les apprenants

Accompagner les apprenants

Motiver les apprenants



Une prime pour les tuteurs

Un incitant financier

En suivant ce module de formation au tutorat, vous recevez une attestation de participation.

Cette attestation est reconnue **dans le cadre de l'incitant financier entreprise de la Wallonie** qui s'élève à 750€. Cette Prime P2 vous sera automatiquement octroyée que vous remplissiez certaines conditions (<https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#prime-entreprise>).





Libramont

Rue de la Scierie, 32 6800 Libramont

061 22 33 36

Secrétariat :

Du lundi au jeudi : de 8h à 22h

Le vendredi : de 8h à 16h30

Le samedi : de 8h à 12h

/

lux@ifapme.be

Type d'inscription

Par e-mail

Bon à savoir

Contact et inscription :

Quentin Michel

quentin.michel@ifapme.be

0476 70 43 00 ou 061 22 33 36

